

Mairie



33570

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt

Le dix juillet à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 06/07/2020

Date d'affichage : 06/07/2020

Présents : Mmes FOREST Nathalie, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, BLONDET Nicolas, Fabien DELPY, PIMBERT Éric, BORDENEUVE Virgil.

Absent :

Excusés : Mme. Josiane PETIT (a donné pouvoir à M. Pascal AMORAU) et M. Henri GARACH

Secrétaire de séance : M. Nicolas BLONDET

En exercice : 11

Présents : 09

Votants : 10

Absent : 00

Excusés : 02

N°2020-07-05

OBJET : Délégués Ecole de LUSSAC

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner les délégués qui siègeront au sein de l'école de LUSSAC.

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Titulaires : MM. Pascal AMOREAU et Patrick DUGRAND

Suppléant : M. Virgil BORDENEUVE

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Pascal AMOREAU